



FLASH-INFOS

La Défense, le 27 mars 2020

Cher(e)s collègues,

Veillez trouver ci-dessous le communiqué que nous vous adressons chaque semaine pour vous rendre compte de nos actions.

Visioconférence DGPN/organisations syndicales du 26 Mars

Le DGPN a organisé une nouvelle visioconférence avec les secrétaires généraux des syndicats afin d'échanger sur tous les sujets liés à la crise du COVID-19.

Concernant le point principal, à savoir les moyens de protection nécessaires pour les services et les personnels, de tous grades, amenés à procéder à des contrôles et/ou être en contact avec le public : le DGPN a bien pris connaissance de nos demandes récurrentes et constantes, et du dernier communiqué commun, que vous avez reçu, adressé au ministre de l'Intérieur. Le DGPN nous a précisé que les expressions de besoins ont été faites auprès du haut fonctionnaire de défense. Concernant notre communiqué, il nous a précisé ne pas pouvoir répondre à la place du ministre mais a toutefois apporté les précisions suivantes : la police nationale bénéficie actuellement d'un stock de 380 000 masques dont 310 000 pour la DGPN, avec le rappel de l'application des 4 fiches réflexes concernant les procédures à respecter. Nous avons dénoncé la faiblesse de ce stock qui ne permet pas d'avoir l'assurance que les policiers aient encore ces moyens disponibles dans quelques jours, tout comme nous avons dénoncé l'absence dans certains commissariats de produits de première nécessité (savons dans les espaces sanitaires, gels hydroalcooliques notamment). Dans ce contexte, le télégramme qui est tombé dans les services de sécurité publique pour remettre les masques FFP2 aux ARS a semé un trouble légitime, que nous avons également signalé en demandant plus de pédagogie et de communication de la part de nos autorités, afin de préserver nos collègues qui, dans leurs services, contribuent de façon active à maintenir l'engagement de leurs équipes, à assurer le lien de confiance dans une crise qui provoque du stress et des inquiétudes légitimes pour tous.

Vous comprenez ainsi, chers collègues, que l'action de l'intersyndicale et les prises de position du SCPN sont primordiales pour le court terme : les décisions d'achat ou de

livraison de masques, si elles n'interviennent pas de façon urgente, vont mettre les services qui sont en première ligne dans l'application des mesures de confinement, dans une situation très délicate. Le DGPN, conscient de ces difficultés, s'est toutefois montré optimiste pour le court terme, mais n'a pas pu aller plus loin sur ce sujet et n'a pas fait d'annonce.

Concernant nos collègues de tous grades exposés au virus, nous avons à la date du 27 mars **283** policiers testés positifs au COVID, et **11 115** qui sont confinés.

Le SCPN a rappelé au cours de cette réunion plusieurs points essentiels, déjà évoqués dans nos positions constantes et publiques :

Les commissaires de police ont, plus que jamais, un rôle moteur, et aussi un rôle de lanceur d'alerte. Rôle moteur, car après la crise des gilets jaunes, les manifestations sur le projet de réforme de la loi retraites, ils sont encore et toujours sur le pont, notamment dans les services de sécurité publique (province ou agglomération parisienne), de la DOPC, de la PAF et des CRS, en première ligne pour faire respecter le confinement, pour organiser le travail de leurs équipes, parfois en mode dégradé, avec des injonctions multiples.

Ils subissent les demandes constantes de reporting, le manque de cadres (officiers notamment) à certains endroits pour les assister, les injonctions de certains préfets qui poussent parfois de façon insistante à des contrôles et à faire "du chiffre", les pressions de certains parquets sur des dossiers judiciaires alors qu'en certains endroits, il y a plus que jamais pénurie d'OPJ, et désormais de personnels disponibles sur les missions judiciaires, et pour cause. Plus que jamais, le commissaire de police de sécurité publique est exposé, sollicité, engagé, et plus que jamais il faut lui donner de la confiance, de la marge de manoeuvre, et de la reconnaissance.

Lanceur d'alerte aussi, car eux seuls savent à quel point l'équilibre est fragile, à quel point il est douloureux d'avoir des personnels en souffrance, qui pourraient être contaminés, eux ou leurs familles, et d'en assumer les conséquences, toutes les conséquences. C'est pour cela que le SCPN ne lâchera pas le combat, évident et urgent : obtenir le minimum de moyens de protection pour durer face à cette crise, et protéger nos personnels dans leur action quotidienne.

Nous avons demandé, pour la deuxième fois, que le DGPN envisage d'installer à ses côtés, à minima un référent, mais il semble désormais plus pertinent d'envisager une "cellule de crise COVID". Nous avons suggéré que cette cellule se mette en place rapidement pour satisfaire à deux objectifs : répondre aux demandes de nos collègues sur tous les sujets liés à la crise et diffuser des informations, comme nous le faisons dans le cadre de cette visioconférence, mais de façon plus complètes et accessibles à tous. Cette cellule, selon nous, pourrait prendre la forme d'un groupe de collègues, de grades divers (commissaires, officiers, CEA) et de directions différentes, afin d'être en mesure de faire face à tous types de questions et de demandes, et de les relayer utilement. Le DGPN nous a dit prendre en compte cette requête.

Enfin, si nous avons salué ces démarches de visioconférences pour échanger avec le DGPN, nous avons aussi fait part de notre regret que ces rendez-vous essentiels ne concernent que le périmètre DGPN et qu'un représentant de la PP n'y soit pas associé. Nous avons plus que jamais la sensation de plusieurs polices qui cohabitent, qui

agissent chacune dans leur périmètre, alors que nombre de sujets nécessitent cohésion et concertation dans les méthodes d'action et dans la répartition des moyens.

Nous avons récemment sollicité la DRH PP pour que des visios se mettent en place dans le même esprit pour le périmètre Préfecture de Police, mais le véritable besoin serait d'unifier ces visios afin de simplifier les échanges. Nous souhaitons la création d'une seule instance Police Nationale où toutes les directions seraient représentées.

Chers collègues, à la veille de ce week-end et alors que la deuxième semaine de confinement n'est pas encore terminée, nous n'avons qu'un message à vous faire passer : prenez soin de vous, de vos personnels, mais bien sûr de vos familles, en respectant au maximum les préconisations que nous connaissons désormais toutes et tous. Si vous manquez de moyens, si vous avez des questions, si vous avez besoin d'aide, n'hésitez jamais à venir vers nous. Nous nous faisons le devoir de relayer vos attentes, de nous battre pour vous, de dénoncer ce qui ne va pas, de ne rien lâcher pour vous permettre d'accomplir votre mission ô combien sensible mais essentielle pour nos concitoyens.

Bien sincèrement,

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général

David LE BARS

01 49 67 02 40/41

07 63 56 36 21

david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint

Pierrick AGOSTINI

01 49 67 02 43

06 69 91 83 33

pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :

www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire

